

INSTALLATION DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

Mercredi 19 août 2026, à 19h45, au Casino d'Orbe

PROCES-VERBAL partie 1 sous la présidence de M. Le Préfet

M. Stives Morand, préfet du district Jura-Nord vaudois, ouvre la cérémonie d'installation de l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région pour la législature 2026 - 2031 selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentation du Conseil intercommunal
3. Élection du président du Conseil intercommunal
4. Élection du secrétaire du Conseil intercommunal
5. Élection du Comité de direction
6. Élection du président du Comité de direction
7. Assermentation du Comité de direction
8. Adoption du procès-verbal d'installation

Dans un deuxième temps, ce sera ensuite au (à la) Président(e) élu(e) de passer aux opérations suivantes, en particulier :

- Élection des vice-présidents
- Élection des scrutateurs et des scrutateurs-suppléants
- Élection du secrétaire-suppléant
- Nomination de la commission de gestion et des finances
- Nomination de la commission des bâtiments
- Nomination des délégués du Conseil au Conseil d'Établissement
- Divers

Pour le bon déroulement des opérations, **Mme Isabelle Capt** fonctionne comme secrétaire provisoire.

1. Appel

M. le Préfet rappelle que les statuts de l'ASIOR imposent que les membres des organes doivent avoir la qualité de membre d'un exécutif et d'un législatif des communes membres de l'association. Sont nommés comme scrutateurs pour cette séance :

- Mme Jenny Lenoir et M. Julien Prata

Par appel, il est constaté la présence de **50** membres du Conseil. Dix communes (sur 10) sont représentées.

2. Assermentation du Conseil intercommunal

M. le Préfet procède à l'assermentation des membres du Conseil communal et donne lecture de la promesse légale. Après cette lecture, chaque conseillère et conseiller est invité, à l'appel de son nom, à lever la main droite et prononcer :

"Je le promets"

L'assemblée est priée de se lever. La secrétaire procède à l'appel.

ALBARCA Monica (Valeyres)	IN-ALBON Eliane (Lignerolle)
BATAILLARD Annette (Orbe)	LACHAT Adeline (Orbe)
BAUMANN Anne (Valeyres)	LECHEVALIER Annick (L'Abergement)
BENEY Laetitia (Orbe)	LENOIR Jenny (Valeyres)
BENOIT Christian (Les Clées)	LI PUMA Lina (Orbe)
BIANCANIELLO Dominique (Rances)	MARTIN Jean-François (Orbe)
BLANCHET Jean-Pierre (Montcherand)	MASSONNET Jonathan (Valeyres)
BOVEL Daniela (Orbe)	MERMINOD Loïc (Rances)
CELI Sandrine (Orbe)	MEYLAN Sébastien (Arnex)
CHAVAZ Patrick (Orbe)	MICHEL Reynold (Arnex)
COMTE PIQUEROZ Laetitia (Les Clées)	MOUREY Sandrine (Sergey)
DE FROMENT Damien (Lignerolle)	MOULINNEUF Pierre (Les Clées)
DUBRIT Fanny (Rances)	NICOLET Amélie (Agiez)
DUTOIT Marie-Claire (Orbe)	NICOLET Laurence (Lignerolle)
FARRELLY Emma Jane (Orbe)	PASTEUR Cora (Orbe)
FENU Angelo (Agiez)	PETERMANN Olivier (Lignerolle)
FOLENS Anne (Arnex)	POOT Arnold (Orbe)
GAILLARD Joëlle (Montcherand)	PRATA Julien (Orbe)
GIGANDET-MONNIER Carine (Sergey)	QUINODOZ Boris (Sergey)
GIRARDET Romaine (Orbe)	REPOND Nicolas (Orbe)
GIROUD Sarah (Sergey)	ROUILLER Nicole (Rances)
GLOOR Floriane (Orbe)	RUPRECHT Carinne (Arnex)
GOY Rachel (Montcherand)	SCHNEIDER Swen (Montcherand)
GREPPIN Michel (Arnex)	VALLOTTON François (Agiez)
GUIGNARD Tanja (Montcherand)	CAPT Isabelle (secrétaire CI)
HAUTIER Amélie (Lignerolle)	

M. le Préfet prend acte des promesses. Les personnes excusées ou absentes seront assermentées lors de la prochaine séance du Conseil intercommunal.

Au nom du Conseil d'État, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, M. le Préfet déclare les membres du Conseil régulièrement installés pour la prochaine législature du 1^{er} juillet 2026 au 30 septembre 2031.

3. Élection du/de la président/e du Conseil intercommunal

Après avoir rappelé les dispositions réglementaires, M. le Préfet attend des propositions pour l'élection du ou de la président.e.

M. Jean-François Martin présente la candidature de **M. Arnold Poot** (Commune d'Orbe), actuel président.

Il n'y a pas d'autre proposition. Aucune opposition n'étant formulée par l'assemblée quant à cette manière de procéder, l'élection est tacite et **M. Arnold Poot** est élu président du Conseil intercommunal.

M. le Préfet félicite M. Poot pour son élection à la fonction de président pour une année.

4. Élection du/de la secrétaire du Conseil intercommunal

Après avoir rappelé les dispositions réglementaires, M. le Préfet attend des propositions pour l'élection du ou de la secrétaire.

M. Arnold Poot présente la candidature hors Conseil intercommunal de **Mme Isabelle Capt**, actuelle secrétaire du Conseil général de Montcherand.

Il n'y a pas d'autre proposition. Aucune opposition n'étant formulée par l'assemblée quant à cette manière de procéder, l'élection est tacite et **Mme Isabelle Capt** est élue secrétaire du Conseil intercommunal.

M. le Préfet félicite Mme Capt pour son élection à la fonction de secrétaire pour toute la législature 2026-2031.

5. Élection du Comité de direction

Dix candidats provenant des 10 communes membres sont proposés et sont élus à main levée, soit :

Anne Baumann	Valeyres-sous-Rances
Laetitia Comte Piquero	Les Clées
Sophie Dumoulin	L'Abergement
Sarah Giroud	Sergey
Loïc Merminod	Rances
Sébastien Meylan	Arnex-sur-Orbe
Olivier Petermann	Lignerolle
Nicolas Repond	Orbe
Swen Schneider	Montcherand
François Vallotton	Agiez

6. Élection du président du Comité de direction

M. Nicolas Repond présente la candidature de **M. Olivier Petermann**, actuel président.

Il n'y a pas d'autre proposition. Aucune opposition n'étant formulée par l'assemblée quant à cette manière de procéder, l'élection est tacite et **M. Olivier Petermann** est élu président du Comité de direction.

M. le Préfet félicite M. Petermann pour son élection à la fonction de président du Comité de direction pour toute la législature 2026-2031.

Dans sa brève allocution, **M. Olivier Peterman** annonce que conformément aux statuts, le siège de vice-président revient de droit à la Commune d'Orbe et sera occupé par M. Nicolas Repond.

7. Assermentation du Comité de direction

Après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, M. le Préfet donne lecture du serment. A l'appel de leur nom, M. le Président et chaque membre du Comité de direction solennisent la promesse.

Les membres du Comité de direction sont ainsi installés pour entrer immédiatement en fonction pour la législature 2026-2031. Absente et excusée, Mme Sophie Dumoulin sera assermentée lors de la séance du Conseil intercommunal du 17 septembre 2026.

8. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation

Il est passé à l'approbation du procès-verbal de cette première partie de séance, qui sera signé par M. le Préfet. Il n'y a pas de remarque.

M. le Préfet déclare les autorités intercommunales de l'ASIOR régulièrement installées pour la nouvelle législature, soit du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031 et prononce son allocution.

M. Stives Morand

Mme Isabelle Capt

Préfet du district
Jura-Nord vaudois

Secrétaire

INSTALLATION DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE**Mercredi 19 août 2026, à 19h45, au Casino d'Orbe****PROCES-VERBAL****partie 2 sous la présidence de M. A. Poot**

La séance se poursuit sous la présidence de **M. Arnold Poot**, nouveau président. Celui-ci fait son allocution.

Élection du/de la vice-président/e

Mme Daniela Bovel présente la candidature de **Mme Farrelly Emma Jane (Orbe)**, au poste de 1^{ère} vice-présidente.

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection est tacite et **Mme Farrelly** est élue vice-présidente du Conseil intercommunal pour une année.

Élection de deux scrutateurs(trices) et de deux scrutateurs(trices)-suppléant(e)s

Sur proposition de l'assemblée, sont élus à main levée :

Scrutateurs(trices) :

Mme Rachel Goy (Montcherand),
Mme Cora Pasteur (Orbe)

Scrutateurs(trices)-suppléant(e)s :

Mme Amélie Hautier (Lignerolle)
Mme Laetitia Beney (Orbe)

Nomination de la commission de gestion et des finances (5 membres au moins, un suppléant), selon art. 25 des statuts

Sont élus à main levée :

Membres	Commune	Suppléants	
Mme Cora Pasteur	Orbe	M. Jean-François Martin	Orbe
M. Jean-Pierre Blanchet	Montcherand		
M. Boris Quinodoz	Sergey		
M. Patrick Chavaz	Orbe		
M. Christian Benoit	Les Clées		

La commission est convoquée le **27 août 2026 à 19h00** à l'ASIOR à Montcherand pour le préavis sur le budget 2027.

Nomination de la commission des bâtiments (commission thématique) pour 5 ans, selon art 31 et ss du règlement du Conseil

Sont élus à main levée :

Membres		Suppléants	
Mme Amélie Hautier	Lignerolle	Mme Laurence Nicolet	Lignerolle
Mme Floriane Gloor	Orbe		
M. Damien De Froment	Lignerolle		
M. Julien Prata	Orbe		
Mme Carine Gigandet Monnier	Sergey		

Nomination des représentants du Conseil intercommunal au Conseil d'établissement (CET)

Sur proposition de l'assemblée, sont élus à main levée :

1. Mme Annik Lechevalier de l'Abergement
2. Mme Eliane In-Albon de Lignerolle

Mme Sophie Dumoulin représente le CODIR comme 3^{ème} membre du quart autorités.

La présidence du CET doit être issue du quart autorités et sera désignée par ce Conseil lors de sa première séance.

La séance est levée à 20h34.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président

La secrétaire

Arnold Poot

Isabelle Capt